



J moins 1

Financement de FTV Coup de pouce... aux producteurs privés

L'amendement proposé le 11 octobre en commission des finances de l'Assemblée Nationale devrait – s'il est voté – permettre de réduire de 20 millions d'euros les 50 millions d'économies que le gouvernement demande à France télévisions pour 2018.

Pour ce faire, la part de TOCE (ex taxe Copé sur les opérateurs des télécoms) revenant à FTV passerait de 86 à 89 M€, soit 3 millions d'euros supplémentaires, et l'interdiction de la publicité autour des programmes jeunesse, soit 17 millions d'euros, initialement prévue au 1er janvier 2018, serait repoussée d'un an.

Mais dans le même temps, l'engagement de la commission des finances est sans ambiguïté. Cette ristourne de 20 millions « doit permettre de préserver les investissements dans la création », à savoir les 420 M€ de commandes que FTV a l'obligation de réaliser auprès des producteurs dits « indépendants » pour approvisionner ses grilles. Ces producteurs n'ont d'indépendants que le nom puisqu'ils vivent en réalité des commandes obligatoires de FTV.

La CGT dénonce ce bricolage visant à protéger coûte que coûte le chiffre d'affaires et les profits des producteurs privés, sans souci de l'intérêt général.

Ce coup de pouce en trompe l'œil confirme avant tout le plan d'économies drastiques qui une entreprise déjà exsangue, contrainte de voir disparaitre 500 postes d'ici 2020 par le non remplacement d'un départ en retraite sur deux. La CGT dénonce cette orientation qui aura des conséquences dramatiques sur les missions et le périmètre de FTV, et qui entravera ses capacités de développement dans les programmes régionaux et ultra-marins ainsi que dans le numérique.

Pourtant de nombreuses pistes existent pour un financement dynamique et pérenne du service public afin de sortir FTV de l'ornière dans laquelle son actionnaire veut l'enfoncer. La CGT est favorable à un panachage des ressources comprenant :

- la réforme de la redevance, via une taxe universelle, sur le modèle allemand,
- la réouverture d'un écran publicitaire après 20H sur F2, F3 et les 1^{ère},
- la réforme des droits des programmes, sur le modèle anglais,
- la maximisation des ressources commerciales en associant FTP, FTD, MFP et la filière de production intégrée,

Pour faire avancer ces pistes alternatives et s'opposer à cette casse programmée de notre entreprise publique,

Tous en grève et à Paris le 17 octobre ! (*)

Paris, le 16 octobre 2017

(*) 11h Assemblée Générale au Siège

13h RDV Près de l'Assemblée Nationale - Place Édouard Herriot dans le 7^{ème}, (prise de parole de députés)